



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

CEP/2004/16
CEP/AC.13/2004/11
6 août 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT
(Onzième session, 13-15 octobre 2004)
(Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire)

**RÉUNION DE HAUT NIVEAU DES MINISTÈRES DE L'ÉDUCATION
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Note du secrétariat

1. La proposition tendant à tenir une réunion commune de haut niveau des Ministères de l'environnement et de l'éducation a été débattue à la deuxième réunion régionale sur l'éducation au développement durable (Rome, 15 et 16 juillet 2004) et bien accueillie. L'Équipe spéciale sur l'éducation au développement durable a aussi approuvé la date, les candidatures au bureau et l'ordre du jour proposés pour la Réunion.

Objectif

2. Une fois qu'il aura approuvé le projet de stratégie de la CEE pour l'éducation au développement durable, le Comité des politiques de l'environnement souhaitera peut-être le soumettre pour adoption à une réunion commune de haut niveau des Ministères de l'environnement et de l'éducation ou d'instances étatiques équivalentes chargées de l'éducation dans les États membres de la CEE.

3. Cette initiative régionale s'inscrit dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2015), proclamée par l'Assemblée générale de l'ONU à sa cinquante-septième session (décembre 2002): tenue en coordination avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la Réunion marquera officiellement le lancement de la Décennie dans la région de la CEE.

Principaux résultats attendus

4. La Réunion devra adopter la stratégie de la CEE pour l'éducation au développement durable et en fixer le cadre de mise en œuvre.

Désignation et participation

5. La Réunion est ouverte à tous les États membres de la CEE, ainsi qu'aux pays intéressés à l'extérieur de région. L'UNESCO, le Conseil de l'Europe et d'autres organisations concernées sont invités à y prendre part, tout comme les organisations non gouvernementales régionales et autres grands groupes dotés de compétences en matière d'environnement, d'éducation et de développement durable, conformément aux règles des Nations Unies régissant cette participation.

6. Donnant suite à la décision du Comité à sa onzième session, la CEE organisera la procédure de désignation pour la Réunion. Elle écrira aux Ministères des affaires étrangères par l'intermédiaire des Missions auprès de l'Organisation des Nations Unies (avec copie aux Ministères de l'environnement et de l'éducation) pour les informer de la tenue de cette Réunion et leur demander de désigner un haut fonctionnaire du Ministère de l'éducation ou d'une autre instance nationale équivalente chargée de l'éducation (ou un haut fonctionnaire de l'autorité nationale chargée du développement durable) et/ou un haut fonctionnaire du Ministère de l'environnement (éventuellement, le représentant au Comité des politiques de l'environnement). Les délégués représenteront la position consolidée de leur pays à la Réunion. Les Ministres sont encouragés à prendre part à la manifestation.

Bureau

7. Il est proposé que la Suède préside la Réunion et que la Fédération de Russie désigne le vice-président. Le président et le vice-président devraient représenter l'un l'éducation et l'autre l'environnement.

Date et lieu

8. La Réunion, qui durera une journée, devrait avoir lieu le 25 février 2005 à Genève ou dans un pays hôte. Les États membres qui souhaitent l'accueillir voudront bien en informer le secrétariat d'ici à la fin du mois de novembre 2004.

Questions financières

9. Un appui financier sera fourni à deux représentants (l'un du secteur de l'environnement et l'autre du secteur de l'éducation) de chaque pays pouvant y prétendre, conformément aux règles établies par le Comité des politiques de l'environnement.

Projet d'ordre du jour

- | | |
|-----------------|--|
| 10 h 00-10 h 15 | Point 1: Ouverture et présentation de la Réunion par la Secrétaire exécutive de la CEE |
| 10 h 15-10 h 30 | Point 2: Exposé liminaire d'un représentant de haut niveau de l'UNESCO |
| 10 h 30-10 h 35 | Point 3: Adoption de l'ordre du jour |
| 10 h 35-13 h 00 | Point 4: Des bonnes intentions aux solutions concrètes: défis et possibilités dans la mise en œuvre de l'éducation au développement durable dans la région |
| 10 h 35-10 h 45 | Point 4.1: Présentation par M. Jon Kahn (Suède), Président de l'Équipe spéciale de la CEE sur l'éducation au développement durable |
| 10 h 45-13 h 00 | Point 4.2: Examen de la stratégie de la CEE pour l'éducation au développement durable |
| 13 h 00-15 h 00 | Déjeuner |
| 15 h 00-17 h 05 | Point 4: suite |
| 15 h 00-16 h 30 | Point 4.3: Examen du cadre et des méthodes de mise en œuvre de la stratégie |
| 16 h 30-17 h 05 | Point 4.4: Adoption de la stratégie |
| 17 h 05-17 h 10 | Point 5: Questions diverses |
| 17 h 10-17 h 30 | Point 6: Conclusions du Président et clôture de la Réunion |
